



*Dossier disponible sur le site internet de la Ville et à l'accueil de l'Hôtel de Ville*

## **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ACQUISITION D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

Par délibération en date du 17 février 2021, la Ville a créé un programme d'aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. **Le montant de l'aide est fixé à 100 €.**

Pour en bénéficier, les conditions ci-dessous doivent être remplies :

- acquisition d'un cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du Code de la route (cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0.25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25km/h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler). **Le respect des exigences de sécurité est attesté par la mention « conforme aux exigences de sécurité » apposée par le fabricant, de façon visible, sur le cadre de la bicyclette et sur l'emballage,**
- **vélo à assistance électrique neuf acquis pour une personne physique majeure justifiant d'un domicile dans la commune de Landivisiau, dans la limite de 2 vélos par foyer landivisien (même adresse),**
- vélo n'utilisant **pas de batterie au plomb,**
- le vélo **ne pas être cédé par l'acquéreur dans les 18 mois suivant son acquisition,**
- subvention accordée **une seule fois.**

**En cas de non-respect des conditions énoncées précédemment, le bénéficiaire de l'aide devra restituer le montant dans les trois mois suivant la cession.**

### **PIECES A FOURNIR :**

- formulaire d'aide ci-joint,
- pièces justificatives suivantes :
  - o votre carte d'identité : en cours de validité (photocopie recto-verso) ou votre passeport ou votre titre de séjour.
  - o justificatifs de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone - y compris de téléphone mobile- avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance d'assurance.  
Si le justificatif de domicile n'est pas à votre nom et à votre prénom ou si vous êtes logés par votre famille ou par une autre personne, alors : remplir l'attestation d'hébergement signée par l'hébergeant (la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant + la copie de la carte d'identité recto-verso de l'hébergeant).
  - o attestation sur l'honneur pour la non-revente du vélo,
  - o certificat d'homologation à la norme européenne EN 15194 (fourni par le vendeur),
  - o R.I.B.,
  - o photocopie de la facture acquittée nominative datée de moins de 6 mois (toute acquisition antérieure à la date de délibération ne pourra pas faire l'objet d'une attribution d'aide).

**IMPRIME A CONSERVER PAR LE DEMANDEUR**



## INFORMATION SUR LE BONUS VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE ATTRIBUE PAR L'ETAT

**L'aide financière de la commune est cumulable avec le bonus vélo à assistance électrique de l'Etat.**

Conformément au Code de l'Energie, « *une aide, dite bonus vélo à assistance électrique, est attribuée à toute personne physique majeure justifiant d'un domicile en France, dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 13 489 euros, qui acquiert un cycle à pédalage assisté, au sens de l'article [R. 311-1](#) du code de la route, neuf, qui n'utilise pas de batterie au plomb et n'est pas cédé par l'acquéreur dans l'année suivant son acquisition.*

***Cette aide ne peut être attribuée que si une aide ayant le même objet a été attribuée par une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales. Ces deux aides sont cumulatives.***

*Une personne physique ne peut en bénéficier qu'une fois ».*

**Le bonus de l'Etat est à demander sur le site ci-dessous :**

<https://www.asp-public.fr/bonus-velo-assistance-electrique>



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE  
FINANCIERE  
POUR L'ACQUISITION  
D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

**CIVILITE :**

*Monsieur*                       *Madame*

*Nom d'usage* .....

*Nom de naissance* .....

*Prénom* .....

*Date de naissance* .....

*Commune de naissance* .....

**COORDONNEES :**

*Adresse* .....

*Complément d'adresse* .....

*Code postal / ville* .....

*Courriel* .....

*Téléphone* .....

*Veillez-vous assurer que la facture est bien établie au nom et à l'adresse du demandeur de l'aide. Si ce n'est pas le cas, la demande sera rejetée. **Le prix unitaire T.T.C. à renseigner ne doit pas prendre en compte l'achat d'accessoires ou d'équipements supplémentaires.***

FACTURE		VELO	
Numéro	Date	Marque	Prix unitaire T.T.C. hors option

Fait à .....

Le bénéficiaire (Nom et prénom) .....

**Signature :**

Les informations personnelles recueillies sur cette demande de subvention sont nécessaires pour assurer le suivi et la gestion de votre demande. Elles sont enregistrées et transmises au service finances de la collectivité. Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès de la Mairie : [landivisiau@ville-landivisiau.fr](mailto:landivisiau@ville-landivisiau.fr)



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

**M. Mme** .....

atteste sur l'honneur ne pas procéder à la vente du vélo à assistance électrique :

- sur lequel j'ai perçu une aide financière de 100 € par la ville de Landivisiau,
- acquis le ..... par facture n° ..... en date du ..... dans les 18 mois suivant son acquisition.

Fait à Landivisiau, le .....

Signature :



## ATTESTATION D'HEBERGEMENT

*(en cas de justificatif de domicile établi  
au nom de la personne qui vous héberge)*

Je soussigné(e) .....

**M. Mme** .....

Né(e) le .....

déclare sur l'honneur héberger à mon domicile :

- M. Mme .....
  - né(e) le : ..... à : .....
  - à l'adresse suivante : .....  
.....
- depuis le .....

Fait à Landivisiau, le .....

Signature :